



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE d'ALLAUCH se réunira en séance publique « **Salle François MITTERRAND** » – **Traverse Chapelle des Filles** – le :

VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 12 HEURES 00

ORDRE DU JOUR

00 - Désignation du secrétaire de séance (Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales) –

ADMINISTRATION GENERALE

N° 2020/04 - Désignation des suppléants des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs -

N° 2020/05 - Conditions de dépôt des listes -

N° 2020/06 - Délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -

N° 2020/07 - Mise en œuvre de la protection fonctionnelle – Monsieur Jean NAYA -

FINANCES

N° 2020/08 - Communication du rapport définitif de la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur relatif à la gestion de la commune d'Allauch pour les exercices 2012 et suivants -

N° 2020/09 - Approbation du Compte de Gestion 2019 - Budget Principal -

N° 2020/10 - Approbation du Compte Administratif 2019 - Budget Principal -

N° 2020/11 - Approbation du Compte de Gestion 2019 - Budget Annexe du Service Extérieur des Cimetières -

N° 2020/12 - Approbation du Compte Administratif 2019 - Budget Annexe du Service Extérieur des Cimetières -

N° 2020/13 - Exercice 2019 - Affectation du Résultat du Budget Principal -

N° 2020/14 - Exercice 2019 - Affectation du Résultat du Budget Annexe du Service Extérieur des Cimetières -

N° 2020/15 - Débat d'orientations budgétaires - Année 2020 -

N° 2020/16 - Adoption d'un abattement exceptionnel de 100 % du montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure 2020 - Covid-19 -

N° 2020/17 - Remboursement des prestations communales annulées du fait du COVID 19 -

N° 2020/18 - Gratuité des locaux commerciaux et des redevances relatives à l'occupation du Domaine public, pour la période mars-juin 2020 – COVID 19 -

N° 2020/19 - Protocole transactionnel relatif au marché de Maîtrise d'œuvre du Groupe scolaire des Gonagues -

N° 2020/20 - Approbation de l'avenant de réaménagement d'emprunt déjà garanti par la Commune – LOGIREM – Les Milles Ecus -

N° 2020/21 - Vente d'un véhicule RENAULT MEGANE BERLINE collection 2012 BOSE -

N° 2020/22 - Vente d'un véhicule NISSAN JUKE URBAN PREMIUM -

N° 2020/23 - Vente d'un engin tractopelle -

N° 2020/24 - Adhésion à l'association des Maires de France (AMF) et à l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône -

PROTECTION DES COLLINES/PROTECTION DES ANIMAUX

N° 2020/25 - Demande de subvention auprès de la Région SUD dans le cadre du dispositif « Garde Forestière Régionale » pour l'emploi de vacataires affectés à la surveillance des massifs forestiers -

N° 2020/26 - Stérilisation des chats libres - Convention avec la fondation 30 Millions d'Amis-

PETITE ENFANCE/EDUCATION

N° 2020/27 - Avenant à la Convention relative à la Prestation de Service Unique pour l'Accueil du Jeune enfant relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Mise en place d'un nouveau barème des participations familiales -

N° 2020/28 - Signature du Contrat Enfance et Jeunesse de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du Rhône (C.A.F) -

N° 2020/29 - Soutien au fonctionnement des crèches communales - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône -

N° 2020/30 - Abrogation de la délibération n° 2019/63 du 24 juin 2019 - Adoption du nouveau règlement intérieur des structures « Petite Enfance » -

SECURITE

N° 2020/31 - Mise à disposition de moyens d'intervention - Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (S.D.I.S 13) – Feu d'Artifice du 14 Juillet 2020 -



Affiché, le 4 juillet 2020

Le Maire,

Lionel DE CALA